★★★

Cérémonie des traités de 2019
Traités à l'appui du programme de développement durable à l'horizon 2030
Rapport final

24 septembre – 27 septembre 2019

Au cours de la Cérémonie des traités de 2019, trente-deux (32) **États membres** ont effectué quarante-huit (48) **actions** relatives aux traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général**.** Deux (2) État ont été représentés par leur **Chef d'État**, un (1) État a été représenté par son **Chef de Gouvernement,** vingt-sept (27) États ont été représentés au **niveau ministériel** et deux (2) États ont été représentés au **niveau des ambassadeurs**.

Au total, quatre (4) adhésions, une (1) approbation, trois (3) consentements à être lié, une (1) déclaration, dix-sept (17) ratifications et vingt-deux (22) signatures, tels que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

Charte des Nations Unies et Statut de la Cour internationale de Justice

- **Déclarations reconnaissant comme obligatoire la juridiction de la Cour internationale de Justice en application du paragraphe 2 de l'Article 36 du Statut de la Cour (15 octobre 1946)**
  (Déclaration par la République de Lettonie)

Droits de l'homme

- **Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984)**
  (Adhésion par la Grenade)

- **Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort (New York, 15 décembre 1989)**
  (Signature par l'Arménie)

- **Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (New York, 6 octobre 1999)**
  (Ratification par le Bénin)

- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000)**
  (Ratification par la Gambie et le Myanmar)

- **Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)**
  (Signature par Saint-Kitts-et-Nevis)

- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)**
  (Signature par l'Arménie ; Ratification par les Maldives)

Désarmement

- **Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes) (Vienne, 13 octobre 1995)**
  (Consentement à être lié par le Benin)

- **Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (Protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996) annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 3 mai 1996)**
  (Consentement à être lié par le Benin)

- **Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V) (Genève, 28 novembre 2003)**
  (Consentement à être lié par le Benin)

- **Convention sur les armes à sous-munitions (Dublin, 30 mai 2008)**
  (Adhésion par les Maldives)

- **Traité sur le commerce des armes (New York, 2 avril 2013)**
  (Adhésion par les Maldives)

- **Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (New York, 7 juillet 2017)**
  (Signature par le Botswana, la Dominique, la Grenade, le Lesotho, les Maldives, la République Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, la Trinité-et-Tobago et la Zambie ; Ratification par le Bangladesh, l'Équateur, Kiribati, la République démocratique populaire lao, les Maldives et la Trinité-et-Tobago)

Environnement

- **Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Kigali, 15 octobre 2016)**
  (Approbation par le Viet Nam ; Ratification par le Bhoutan)

- **Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Escazú, 4 mars 2018)**
  (Signature par la Grenade, la Jamaïque, le Nicaragua et Saint-Kitts-et-Nevis ; Ratification par la Bolivie (État plurinational de), la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et l'Uruguay)

Arbitrage et médiation en matière commerciale

- **Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation (New York, 20 décembre 2018)**
  (Signature par l'Arménie, l'Équateur, le Gabon, la Guinée-Bissau et le Tchad)

Commerce international et développement

- **Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienne, 11 avril 1980)**
  (Adhésion par la République démocratique populaire lao)

Questions pénales

- **Amendements sur le crime d'agression du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 11 juin 2010)**
  (Ratification par l'Équateur)

Transports et communications

- **Convention relative à la facilitation du franchissement des frontières pour les voyageurs, les bagages et les bagages non accompagnés dans le cadre du transport ferroviaire international (Genève, 22 février 2019)**
  (Signature par le Tchad)

★★★